

COCEM: Des incidents à Tombouctou, à Taoudéni, à Sikata et il n'y a pas eu de vote à Kidal

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 19 JUN 2023

1368

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Le Mali à la MINUSMA

Partez!



Assimi Goïta après le vote : «Ce référendum ouvrira la voie à un nouveau Mali»



Référendum : Les Maliens se sont exprimés !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

11 Juin 2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée.



Se laver les mains régulièrement.



Tousser ou éternuer dans le coude.



Respecter la distance de sécurité.



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains.



Eviter de se serrer les mains.



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez.

Echantillons testés

34

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

682 887 Vaccinations incomplètes

3 774 819 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 151

Guéris

32 331

Décès

743

dont 00 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.17



P.21



P.27



UNE

Le Mali à la MINUSMA : Partez !

P.5

BREVES

Référendum : Le premier ministre a voté à Sacrer Cœur

P.16

Référendum du 18 juin 2023 : Le colonel Assimi Goita vote au Camp de Kati

P.16

Élection référendaire du 18 juin : Le président de l'AIGE vote dans son centre de vote à Garantiguibougou

P.16

Niger : Sept militaires tués dans une attaque terroriste dans la région de diffa (Officiel)

P.17

Le mouvement Yèrèwolo soutient le retrait immédiat des forces onusiennes : Appel à la mobilisation patriotique

P.17

ACTUALITES

Conseil de sécurité de l'ONU : Abdoulaye Diop réclame le retrait immédiat de la MINUSMA

P.20

Brigade Territoriale de Gendarmerie de Youwarou : Inauguration du nouveau bâtiment

P.21

Sécurisation de la foire hebdomadaire de Ménaka : Stimuler la relance économique et garantir la sécurité des habitants

P.22

POLITIQUE

Assimi Goïta après le vote : «Ce référendum ouvrira la voie à un nouveau Mali»

P.25

Référendum : Les Maliens se sont exprimés !

P.26

Scrutin référendaire d'hier : La cellule de veille de Modèle Mali sur le qui-vive

P.27

COCEM : Des à Tombouctou, à Taoudéni, à Sikata et il n'y a pas eu de vote à Kidal

P.28

VOX POPULI : Le départ de la MUNISMA au Mali

P.30

CULTURE ET SOCIETE

Bamako City Tour 2023 : L'édition élargie aux régions de Kayes et Ségou

P.31

INTERNATIONAL

Citations Classiques par Xi Jinping : Quelle est l'histoire de la réforme qui s'opère aujourd'hui dans les zones rurales en Chine ?

P.32

Guerre en Ukraine : Le plan de paix africain « difficile à mettre en œuvre » selon Moscou

P.32

SPORT

Éliminatoires CAN Côte d'Ivoire : Le Bénin tient le Sénégal

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Moini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités



Le Mali à la MINUSMA **Partez !**

L'annonce a été forte et solennelle et la charge du ministre Abdoulaye Diop, porte-voix diplomatique du Mali a été particulièrement lourde. En effet, à l'occasion de l'examen par le Conseil de Sécurité du Rapport trimestriel du Secrétaire Général sur la situation au Mali à New York, le vendredi dernier 16 juin 2023 le ministre des Affaires étrangères du Mali, sans se départir du langage diplomatique qui sied aux Nations-Unies, n'a offert aucun cadeau à la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali. (MINUSMA).

Rappelant la raison d'être de la MINUSMA, qui devait apporter une réponse internationale à la situation créée par l'intervention de l'OTAN en Libye, le ministre Diop fait le constat que le Mali et d'autres pays du Sahel « attendent encore et ce, depuis plus d'une dizaine d'années, une réponse internationale à la hauteur de cette menace créée et de ses conséquences humanitaires préoccupantes pour la région ». Il s'y ajoute dit-il, « que les prescriptions internationales, notamment celles prodiguées par la MINUSMA depuis sa création en 2013 ont bien montré leur

limite. Sinon comment expliquer que la situation sécuritaire au Mali en 2013 soit bien meilleure à celle que nous connaissons de nos jours ? Le réalisme impose le constat de l'échec de la MINUSMA dont le mandat ne répond pas aux défis sécuritaires ».

Or, « En 2013, les fondements qui ont servi à justifier la création de la MINUSMA étaient notamment l'appui aux autorités maliennes pour stabiliser la situation dans les régions du Nord du Mali, écarter les menaces et prendre activement des dispositions afin d'empêcher le retour d'éléments armés dans ces zones, particulièrement à travers le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans tout le pays.

Après plusieurs années de déploiement des forces de la MINUSMA sur le terrain, la situation sécuritaire, qui concernait jadis le Nord du pays, s'est progressivement dégradée dans les autres régions du Mali, notamment le Centre ».

Quelle conclusion tirer de cet état de fait ? La réponse pour Abdoulaye Diop est claire « Je

regrette de réaffirmer aujourd'hui que les options proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'examen interne de la MINUSMA ne répondent pas aux préoccupations et aux attentes maintes fois exprimées par le Gouvernement et les populations du Mali. Nous n'avons d'autre choix que de parvenir aux conclusions objectives du bilan des 10 années de présence de la MINUSMA qui n'a pu apporter les réponses adéquates à la situation sécuritaire au Mali et dont les perspectives de maintien ne répondent pas aux impératifs de sécurité des Maliennes et des Maliens.

Ni les propositions du Secrétaire général, encore moins le projet de résolution en cours de négociation par les membres de ce Conseil, n'apportent de réponse appropriée aux attentes des Maliens. Ce projet de résolution conforte la récusation de la France en tant que porte-plume tant son contenu est hostile au Mali ».

Pour lui « la MINUSMA semble devenir partie du problème en alimentant les tensions intracommunautaires exacer-



bées par des allégations d'une extrême gravité et qui sont fortement préjudiciables à la paix, à la réconciliation et à la cohésion nationale. Cette situation engendre un sentiment de méfiance des populations maliennes à l'égard de la MINUSMA, et une crise de confiance entre les autorités maliennes et la MINUSMA ».

Puis tombe le couperet « **Au regard de tout ce qui précède, le Gouvernement du Mali demande le retrait sans délai de la MINUSMA** »

Sans doute conscient du temps nécessaire pour le retrait effectif de la MINUSMA en raison des impératifs logistiques et politiques, Abdoulaye Diop laisse la porte entrouverte : « **Cependant, le Gouvernement est disposé à coopérer avec les Nations Unies dans cette perspective** ». Et conclut-il « **Le Gouvernement du Mali reste disposé à coopérer avec les partenaires qui respectent sa souveraineté, ses choix stratégiques et les intérêts des Maliens** ».

Dans la soirée, par un communiqué lu sur les antennes de la télévision publique, le Gouvernement de la Transition confirme et explicite le message délivré aux Nations Unies l'après-midi même en énumérant 4 griefs à l'encontre de la MINUSMA à savoir :

- l'impossibilité de maintenir la paix dans une situation où il n'y a pas de paix à maintenir. Il en ressort que le mandat de la MINUSMA n'est pas adapté à la situation sécuritaire au Mali, qui aurait nécessité une force de lutte contre le terrorisme, dépassant la doctrine des missions de paix des Nations Unies.

- la MINUSMA devient désormais une partie du problème notamment en alimentant les tensions intracommunautaires exacerbées par des allégations d'une extrême gravité et qui sont fortement préjudiciables à la paix, à la réconciliation et à la cohésion nationale.

- la perception par la MINUSMA, des mesures de contrôle de la rotation des contingents et la surveillance de l'espace aérien malien,

comme étant des restrictions ou des entraves à la mise en œuvre de son mandat, alors que celles-ci visent à assurer la sécurité de tous.

-Enfin l'instrumentalisation et la politisation de la question des droits de l'Homme, qui sapent les efforts de stabilisation et de refondation du Mali.

Conscient que le départ annoncé de la MINUSMA peut créer des inquiétudes chez certains Maliens le Gouvernement « **rassure l'opinion nationale que les mesures sont prises pour atténuer l'impact de cette décision.**

Par ailleurs, conformément à leur mission régalienne, les Forces de Défense et de Sécurité du Mali continuent de prendre toutes les dispositions pour défendre l'intégrité du territoire national, assurer la sécurité des personnes et des biens, y compris le personnel et les installations de la MINUSMA ».

Lire en encadré l'intervention du ministre des Affaires étrangères du Mali à l'occasion de l'examen par le Conseil de Sécurité du Rapport trimestriel du Secrétaire Général sur la situation au Mali à New York, le vendredi dernier 16 juin 2023 et le Communiqué N°055 du Gouvernement de la Transition

■ **Moctar Sow**



Discours de S.E. M. Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale, à l'occasion de l'examen par le Conseil de Sécurité du rapport trimestriel du Secrétaire Général sur la situation au Mali - **NEW YORK, LE 16 JUIN 2023**

- Madame la Présidente,
- Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de sécurité,

Je voudrais, avant tout propos, féliciter les Émirats Arabes Unis pour la présidence du Conseil de sécurité.

Le Gouvernement du Mali prend note du rapport du Secrétaire général sous examen et je remercie Monsieur El-Ghassim WANE, Chef de la MINUSMA, pour sa présentation et les mises à jour.

Les observations détaillées du Gouvernement du Mali ont fait l'objet du Mémoire communiqué à votre Conseil.

Pour ma part, je voudrais formuler les observations majeures suivantes.

Je commence par la situation politique, notamment l'évolution du processus de Transition. Il vous souviendra que l'une des priorités assignées au Gouvernement de transition était de conduire des réformes politiques et institutionnelles, qui puissent garantir un avenir meilleur à nos populations à travers une stabilité institutionnelle durable au Mali. Cette demande légitime de nos compatriotes est sur le point de devenir une réalité.

En effet, le Gouvernement de transition, dans le cadre d'une démarche inclusive et largement consensuelle, a pris des mesures fortes et irréversibles pour le retour à un ordre constitutionnel apaisé et sécurisé, dans les délais convenus.

Le Gouvernement de transition s'attèle à l'organisation réussie du scrutin référendaire, prévu le 18 juin 2023, afin de doter le Mali d'une nouvelle Constitution, conformément aux aspirations profondes du peuple malien, exprimées lors des Assises Nationales de la Refondation. Le bon déroulement du processus de vulgarisation du projet de Constitution et la campagne électorale y relative augurent un scrutin référendaire apaisé et crédible.

- Madame la Présidente,

Sur la situation sécuritaire, je rappelle encore une fois que depuis l'intervention militaire en Libye en 2011, les populations de mon pays et celles de la région du Sahel vivent un véritable drame. Hélas, nos pays et nos populations attendent encore et ce, depuis plus d'une dizaine d'années, une réponse internationale à la hauteur de cette menace créée et de ses conséquences humanitaires préoccupantes pour la région.

Pour ne parler que du cas spécifique de mon pays, je dois dire que les prescriptions internationales, notamment celles prodiguées par la MINUSMA depuis sa création en 2013 ont bien montré leur limite. Sinon comment expliquer que la situation sécuritaire au Mali en 2013 soit bien meilleure à celle que nous connaissons de nos jours ? Le réalisme impose le constat de l'échec de la MINUSMA dont le mandat ne répond pas aux défis sécuritaires.

Pour sa part, le Gouvernement de transi-

tion n'a jamais perdu de vue que la responsabilité première de la défense du territoire national et de la protection des populations ainsi que des biens relève avant tout de l'Etat malien. C'est la raison pour laquelle il a donné une place de choix au renforcement des capacités et à l'équipement des Forces de Défense et de Sécurité Maliennes, afin de leur permettre d'accomplir leurs missions régaliennes. Grâce à ce choix judicieux, nos Forces continuent de remporter contre les groupes armés terroristes, des victoires décisives, reconnues et appréciées par le peuple malien. Je sais que cette montée en puissance des Forces de Défense et de Sécurité maliennes suscite beaucoup de commentaires, voire des campagnes hostiles, de désinformation et de déstabilisation dont le Mali est malheureusement l'objet depuis 2021, y compris à travers l'instrumentalisation et la politisation de la question des droits de l'homme.

C'est l'occasion pour moi de répondre à certains commentaires et déclarations concernant le rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme sur les événements de Moura. Il était de notoriété publique que la ville de Moura et ses villages environnants étaient assiégés par des organisations terroristes depuis de nombreuses années. Pendant cette longue période, aucune force, pas même les forces internationales déployées, n'avait accès à cette localité, abandonnant les populations à leur triste sort. Je me demande au passage où étaient en ce moment les

voix qui s'élèvent aujourd'hui, lorsque les terroristes infligeaient des traitements inhumains et dégradants à nos populations civiles sans défense, lapidaient les femmes, brûlaient des villages et des récoltes et emportaient du bétail, comme ce fut le cas à Ogossagou, Sobane Da, Diallassagou, pour ne citer que ceux-là.

Aussi, sur la base de renseignements fiables et précis faisant état de la présence, à Moura, des principaux chefs terroristes pour collecter le fruit des rackets contre les populations, organiser et planifier des attaques d'envergure, les Forces de Défense et de Sécurité du Mali ont pris la décision de mener une opération d'opportunité aéroterrestre à la hauteur de cette menace, afin de mettre un terme à la souffrance de nos populations.

Les premières unités déployées par nos moyens aériens, tout comme les renforts ont subi des tirs. Confirmant la présence terroriste. S'en sont suivis des affrontements autour et dans la ville de Moura, soldés par un bilan de 203 combattants terroristes neutralisés, une importante quantité d'armes et de munitions saisies, plus de 200 motos détruites et plusieurs présumés terroristes interpellés et mis à la disposition de la justice. Malheureusement, huit de nos valeureux soldats ont également tombés au champ d'honneur dans cette opération, qui a permis de libérer les populations du joug des terroristes.

A la suite d'allégations d'exactions, les autorités compétentes ont immédiatement ouvert des enquêtes. Un transport judiciaire a été effectué sur les lieux, par une équipe composée des parquets de Mopti et de Bamako, d'enquêteurs de la Gendarmerie nationale, de la police technique et scientifique et d'un médecin légiste. Les enquêtes continuent conformément aux procédures et délais en vigueur. Les conclusions seront rendues publiques.

Le Gouvernement rejette vigoureusement les conclusions hâtives du rapport biaisé du Haut-Commissariat aux droits de l'homme. Nous voyons dans ce rapport orienté une volonté réelle de certains Etats, d'instrumentaliser notre Organisation commune pour nuire, voire punir le Mali pour ses choix souverains. Mieux, quel crédit peut-on accorder à un rapport qui tend désespérément à faire croire que les Forces de Défense et de sécurité ciblent des populations civiles qu'elles protègent, conformément à leur mission ? De plus, ce rapport comporte des images obtenues par l'usage de satellites, à l'insu des autorités nationales, ce qui constitue de l'espionnage. Nous devons être humbles et comprendre que personne n'aime le Mali plus que les Maliens et que personne n'aime les Maliens plus que les autorités maliennes.

Le Gouvernement n'est pas le seul à rejeter les conclusions fictives de ce rapport. De nombreux habitants de Moura, dont des femmes, ont fait le déplacement à Bamako pour démentir la teneur de ce rapport. Les témoignages des habitants de Moura, documentés et largement disponibles, démentent clairement les accusations sans fondement contenues dans le rapport et mieux, dénoncent les méthodes employées par les enquêteurs. Ces habitants ont témoigné que les Forces armées maliennes n'ont ciblé que des terroristes.

Dans la même dynamique, et dès les premières allégations formulées en avril 2022 par certains Etats et des organisations de défense des droits de l'homme, le Président de l'Association Tabital Pulaaku avait catégoriquement rejeté certaines des accusations portées à l'encontre des forces maliennes, notamment les accusations de viols de femmes.

En outre, le Président de l'Association malienne des Droits de l'Homme (AMDH) a

vigoureusement dénoncé la méthodologie et les conclusions de cette enquête.

Ces prises de position fortes et librement exprimées, méritent d'être signalées car elles proviennent d'organisations et de personnes qui ont vécu les événements ou en ont reçu des informations crédibles et vérifiables.

Nous réitérons notre ferme opposition à toute tentative d'instrumentalisation et de politisation de la question des droits de l'homme et au traitement à géométrie variable de cette problématique. A cet égard, il est paradoxal de noter la célérité avec laquelle la mission d'établissement des faits a été mise en place alors qu'au même moment le Mali portait plainte devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies, le 15 août 2022, sur les actes graves d'agression de la France contre la souveraineté et l'intégrité territoriale du Mali à des fins de déstabilisation.

- Madame la Présidente,

Concernant l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, malgré la décision unilatérale de la CMA et de la Plateforme de suspendre leur participation aux mécanismes de suivi de l'Accord, je réaffirme ici, l'engagement du Gouvernement à poursuivre sa mise en œuvre efficiente et intelligente, notamment avec les Mouvements de l'Inclusivité. Nous restons toujours ouverts au dialogue avec nos frères des mouvements signataires, comme en témoigne, la visite à Kidal, le 12 mai 2023, du Ministre chargé de la réconciliation.

- Madame la Présidente,

- Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Je consacre ma dernière observation majeure à la MINUSMA.

Au moment où les membres du Conseil de sécurité ont entamé les négociations autour du renouvellement du mandat de la MINUSMA, il me plaît de faire un bref rappel sur l'évolution de la Mission au Mali, de sa création à nos jours. Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage à toutes les victimes civiles et militaires tombées au Mali.

En 2013, les fondements qui ont servi à justifier la création de la MINUSMA étaient notamment l'appui aux autorités maliennes pour stabiliser la situation dans les régions du Nord du Mali, écarter les menaces et prendre activement des dispositions afin d'empêcher le retour d'éléments armés dans ces zones, particulièrement à travers le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans tout le pays.

Après plusieurs années de déploiement des forces de la MINUSMA sur le terrain, la situation sécuritaire, qui concernait jadis le Nord du pays, s'est progressivement dégradée dans les autres régions du Mali, notamment le Centre.

Pour le Gouvernement du Mali, le constat est clair : la MINUSMA n'a pas atteint son objectif fondamental.

Aujourd'hui les Maliens sont heureux de voir leurs Forces de Défense et de Sécurité, réaliser en toute autonomie, les missions de sécurisation des personnes et des biens; de lutte contre la criminalité, le grand banditisme, la traite des personnes et le trafic de drogue; les missions d'escorte des véhicules de transport; de sécurisation des foires hebdomadaires dans les localités sensibles; ainsi que les missions de sécurisation de frontières, grâce au renforcement de l'outil sécuritaire et de défense, conformément à la vision de Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA

Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Le Mali est parfaitement conscient que la lutte contre le terrorisme ne fait pas partie de la doctrine des Opérations de paix des Nations Unies, mais il avait toujours plaidé pour un changement de posture de la MINUSMA afin de lui permettre de s'acquitter convenablement de son mandat et d'asseoir des actions de soutien aux efforts du Gouvernement.

Le Mali a constamment coopéré avec les Nations Unies, en toute bonne foi. Dans cette approche constructive, nous nous sommes par exemple pleinement engagés avec le Secrétariat des Nations Unies dans le cadre de la revue interne de la MINUSMA afin de renforcer les capacités opérationnelles de la force onusienne dans la dynamique d'appuyer le Mali à se stabiliser.

Je regrette de réaffirmer aujourd'hui que les options proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'examen interne de la MINUSMA ne répondent pas aux préoccupations et aux attentes maintes fois exprimées par le Gouvernement et les populations du Mali.

Nous n'avons d'autre choix que de parvenir aux conclusions objectives du bilan des 10 années de présence de la MINUSMA qui n'a pu apporter les réponses adéquates à la situation sécuritaire au Mali et dont les perspectives de maintien ne répondent pas aux impératifs de sécurité des Maliennes et des Maliens.

Ni les propositions du Secrétaire général, encore moins le projet de résolution en cours de négociation par les membres de ce Conseil, n'apportent de réponse appropriée aux attentes des Maliens. Ce projet de résolution conforte la récusation de la France en tant que porte-plume tant son contenu est hostile au Mali.

Outre la dimension sécuritaire, que nous assurons désormais par nos propres

moyens, nous attendions légitimement de la MINUSMA qu'elle soit une Mission d'assistance et de soutien aux efforts du Gouvernement. Malheureusement, la MINUSMA semble devenir partie du problème en alimentant les tensions intercommunautaires exacerbées par des allégations d'une extrême gravité et qui sont fortement préjudiciables à la paix, à la réconciliation et à la cohésion nationale. Cette situation engendre un sentiment de méfiance des populations maliennes à l'égard de la MINUSMA, et une crise de confiance entre les autorités maliennes et la MINUSMA.

Au regard de tout ce qui précède, le Gouvernement du Mali demande le retrait sans délai de la MINUSMA. Cependant, le Gouvernement est disposé à coopérer avec les Nations Unies dans cette perspective.

- Madame la Présidente,
- Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de sécurité,

Pour terminer, je tiens à exprimer la gratitude du Gouvernement et du peuple maliens à l'ensemble des partenaires, tant bilatéraux que multilatéraux, qui nous accompagnent dans la réalisation des chantiers importants pour la refondation du Mali

Le Gouvernement du Mali reste disposé à coopérer avec les partenaires qui respectent sa souveraineté, ses choix stratégiques et les intérêts des Maliens. Fidèle à notre tradition d'hospitalité, le « diati-guiya », le Mali demeure ouvert à tous les peuples du monde.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Transcription de l'intervention de l'Ambassadeur de Russie à l'ONU

Le gouvernement Malien a noué une coopération en bonne et due forme avec des partenaires internationaux afin de l'aider à garantir la sécurité et à défendre la population. Grâce, notamment, à l'aide de la Russie, les Forces Armées maliennes ont pu fortement renforcer leur capacité à lutter contre les menaces terroristes et à obtenir des résultats tangibles sur le terrain. Notamment de février à mars, l'armée malienne a mené avec succès 59 opérations contre les terroristes dans le centre du Pays. De surcroît, le secrétaire général dans son dernier rapport indique que grâce aux efforts de l'armée malienne, l'on a pu également réduire le nombre de victimes civiles.

Plusieurs pays voient d'un mauvais œil, le renforcement de la coopération entre le Mali et la Russie. Et cela en raison de leur approche néocolonialiste de deux poids deux mesures. Il est essentiel d'aider véritablement les autorités maliennes et non de leur mettre des bâtons dans les roues. Ce que hélas ! Paris continue de faire aux côtés de ses alliés en usant de son influence dans les enceintes multilatérales. A cet égard, le rapport du HCDH publié en mai sur les faits survenus à Moura en mars 2022 semble être une nouvelle tentative politique de discréditer les efforts de Bamako dans la lutte contre l'extrémisme.

Comme l'ont déjà dit publiquement les maliens, il est évident que le rapport est ouvertement partial. Il faut au moins attendre les résultats de l'enquête menées par le Mali. Nous soulignons les efforts de la MUNISMA, nous savons quelles sont les menaces pour les casques bleus. Nous rendons hommage à ces derniers et à ceux qui ont sacrifié leurs vies pour la paix et la sécurité dans le pays.

Nous présentons nos condoléances au Burkina Faso dont des casques bleus ont péri dans l'attaque du 9 Juin et nous souhaitons prompt rétablissement aux blessés. Il est impératif afin de mener à bien les objectifs de la mission de coordonner étroitement les efforts avec l'aide et de respecter la souveraineté du Mali. À la lumière des discussions qui ont commencé au conseil de sécurité sur la prolongation du mandat de la Minusma, je voudrais rappeler que les Maliens ont exprimé leur mécontentement quant aux options de reconfiguration constatées par le secrétaire général dans l'examen du plan stratégique de la mission. En effet, le principal problème ne concerne pas la quantité des casques bleus mais des fonctions qu'ils accomplissent. L'un des principaux objectifs du gouvernement du Mali est de lutter contre le terrorisme. Toute chose qui n'est pas prévue dans le mandat des casques

bleus. Un élément consiste à protéger les civils et à apporter une aide au Mali en la matière. Sinon quand on se concentre trop sur des aspects de politique intérieure ou des droits Humains, dans le cadre du maintien de la paix, l'on nuira aux objectifs principaux de maintien de la paix et de la sécurité dans le pays. Dans le cadre de la discussion sur les différentes options de reconfiguration, nous considérerons que toutes propositions de modification de modalités du fonctionnement de la mission doit tenir compte de la vie de l'État. La Russie continue d'aider le Mali sur plusieurs plans afin de renforcer ses capacités à affronter les menaces sécuritaires.

Notre coopération bilatérale se déroule à la demande de Bamako et dans le strict respect des normes du droit international, nous allons également continuer à travailler de façon constructive afin de normaliser la situation au Mali au sein du conseil de sécurité ce qui va dans l'intérêt d'une paix et d'une stabilité durable dans l'ensemble de l'espace sahélo-saharien qui sont partis des conséquences des événements survenus en Libye en 2011. Nous sommes très convaincus que le rôle de la stabilisation du pays incombe au peuple Mali.

Communiqué n°055 du Gouvernement de la Transition

Le Gouvernement de la Transition informe l'opinion que dans le cadre des consultations en cours sur l'avenir de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), les Autorités du Mali ont pris l'option stratégique de demander le retrait sans délai de la MINUSMA, lors de la 9350ème session du Conseil de Sécurité, consacrée à l'examen du rapport trimestriel du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation au Mali, tenue à New York, le 16 juin 2023.

Cette décision responsable du Gouvernement est la conclusion logique du bilan de la présence de la MINUSMA au Mali depuis juillet 2013, soit 10 ans, au terme desquels un double constat s'impose.

D'une part le revirement total du mandat de la MINUSMA, qui a évolué de son objectif initial d'appuyer les Autorités maliennes pour stabiliser la situation dans les régions du Nord du Mali, écarter les menaces et prendre activement des dispositions afin d'empêcher le retour d'éléments armés dans ces régions, particulièrement à travers le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans tout le pays.

D'autre part, le constat qu'il est impossible de maintenir la paix dans une situation où il n'y a pas de paix à maintenir. Il en ressort que le mandat de la MINUSMA n'est pas adapté à la situation sécuritaire au Mali, qui aurait nécessité une force de lutte contre le terrorisme, dépassant la doctrine des missions de paix des Nations Unies.

Le Gouvernement de la Transition, après avoir constaté la non prise en compte de ses fortes réserves et des attentes légitimes des populations maliennes concernant le mandat de la MINUSMA, note que la situation sécuritaire s'est améliorée substantiellement grâce à la montée en puissance des Forces Armées Maliennes (FAMA).

En outre, la MINUSMA devient désormais une partie du problème notamment en alimentant les tensions intercommunautaires exacerbées par des allégations d'une extrême gravité et qui sont fortement préjudiciables à la paix, à la réconciliation et à la cohésion nationale.

De plus, le Gouvernement déplore la perception par la MINUSMA, des mesures de contrôle de la rotation des contingents et la surveillance de l'espace aérien malien, comme étant des restrictions ou des entraves à la mise en œuvre de son mandat, alors que celles-ci visent à assurer la sécurité de tous.

Le Gouvernement regrette par ailleurs l'instrumentalisation et la politisation de la question des droits de l'Homme, qui sapent les efforts de stabilisation et de refondation du Mali.

Ces actions négatives violent les trois principes édictés par Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État et guidant l'action publique en République du Mali, à savoir :

1. Le respect de la souveraineté du Mali ;
2. Le respect des choix stratégiques et des choix de partenariat opérés par le Mali ;
3. La prise en compte des intérêts du Peuple malien dans toutes les décisions.

Le Gouvernement de la Transition rassure l'opinion nationale que les mesures sont prises pour atténuer l'impact de cette décision.

Par ailleurs, conformément à leur mission régalienne, les Forces de Défense et de Sécurité du Mali continuent de prendre toutes les dispositions pour défendre l'intégrité du territoire national, assurer la sécurité des personnes et des biens, y compris le personnel et les installations de la MINUSMA.

Le Gouvernement de la Transition s'incline devant la mémoire de toutes les victimes de la crise au Mali, maliennes comme étrangères, notamment les Casques bleus, majoritairement africains, tombées au champ d'honneur au Mali.

Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens !

Bamako, le 16 juin 2023

Le Ministre d'État, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement,

Awa Traore



J'ai tenu à exprimer mon avis en tant que citoyenne à travers ce scrutin sur le projet de nouvelle constitution. Cela n'a pas été chose aisée, avec le désordre, mon nom n'était sur aucune liste affichée devant le bureau indiqué! Fort heureusement une dame a bien voulu chercher et à fini par me trouver dans leur liste...comme quoi si vos noms ne sont pas affichés continuez à chercher. Les bureaux sont ouverts jusqu'à 18h normalement. Allez exprimer votre accord ou désaccord, ça restera marqué dans les annales de l'histoire de notre nation. Toutes les pièces d'identités sont permises!



Akim Maiga



Bravo, les aigles.

Carte Postale - Média



Sa bouche son malheur Kaou Djim alias Judas est sorti par le toit de l'histoire
Au suivant

Malick Konate



EDM a coupé le courant au palais de la culture à l'heure là.
#Bèki_Takè

La Présidente de l'Association Solidarité Femmes D'ici et D'ailleurs #ASFIA, Mme TRAORÉ Fatouma Barka Mint Hamoudy a accompli son devoir citoyen ce matin du 18 juin 2023, au centre de vote du lycée Massa Makan Diabaté, à la commune V du district de Bamako.

Le vote, selon elle, est un droit et un devoir civique pour tout citoyen. La Présidente demande à l'ensemble des Maliens en général, et les militantes et militants de l'ASFIA en particulier de sortir massivement afin d'aller voter avant la fermeture des bureaux de vote.

#Bèki_Takè #Communication



Campagne référendaire : Le OUI au stade, le NON au Palais Vendredi 16 juin 2023, à l'occasion de la clôture de la campagne électorale pour le référendum constitutionnel, deux endroits étaient pleins à craquer par des Maliens divisés autour du projet de nouvelle Constitution du Mali, le Stade du 26 mars et le Palais de la culture de Bamako.

Si le collectif pour le « OUI » brandit le OUI en faveur du projet de nouvelle Constitution, le Mouvement de Soutien à la LIMA-MA appelle les Maliens à voter contre ce projet lors du référendum du 18 juin 2023 sur toute l'étendue du territoire national. Chacun de son côté, très motivé, défend sa position.



#Mali : le collectif des acteurs institutionnels pour le OUI bonde le stade du 26 mars de Bamako

Contrairement à l'appel du jeudi 8 juin, les Maliens ont rempli, vendredi 16 juin 2023, le stade du 26 mars pour exprimer leur choix en faveur du OUI lors du référendum prochain. Plusieurs regroupements politiques, organisations de la société, de la diaspora, des militaires et leurs soutiens ont répondu présents à cet événement.

À l'intérieur comme l'extérieur, des affiches et des banderoles ornent le stade, brandissant un « OUI » pour le bonheur du pays. Les activités du collectif, faut-il préciser, sont placées sous la coordination du colonel, Abdoulaye Maiga, ministre d'État.

#Bèki_Takè #HoronTV

Mobilisation pour un « Oui massif » au #Stade26mars : ASFIA toujours au rendez-vous de l'histoire !

A l'appel du Collectif des acteurs institutionnels pour un OUI massif présidé par le colonel Abdoulaye Maiga, ministre d'État, l'Association Solidarité Femmes D'ici et D'ailleurs (#ASFIA) a répondu présente, vendredi 16 juin 2023 au Stade du 26 mars. La Présidente, Fatoumata Mint Barka Traoré, à la tête d'une forte délégation et accompagnée de milliers de militantes et militants de l'ASFIA ont pris part à ce grand meeting. Cette mobilisation du stade du 26 mars a été une réussite grâce à la coalition des bonnes volontés, l'ASFIA en premier lieu.

La Présidente Fatoumata Mint Barka Traore remercie les autorités maliennes d'avoir offert une fois de plus une tribune aux Maliens qui souhaitent montrer leur attachement au changement.

L'Association remercie ses membres et sympathisants sortis massivement pour exprimer leur choix en faveur d'un « Oui massif » et doter le Mali d'une nouvelle loi fondamentale ce 18 juin. #ASFIA remercie l'ensemble des militantes et militants d'avoir répondu présent à cet événement et leur demande de rester mobilisés pour aider le #Mali dans cette situation difficile.

ASFIA, toujours aux côtés des Maliennes et des Maliens !

#Bèki_Takè #Communication



En tout cas, dans la famille KONATEBa Il y a la démocratie. Ma chérie Alima Dioba Togola était au stade pour soutenir le OUI

- moi-même au palais de la culture pour soutenir le NON. Une fois à la maison dron... on reste UN . #Bèki_Takè

« Dans notre pays, aujourd'hui, peut-on parler de justice, de démocratie, de droit de l'homme, d'État de droits ? Quelle démocratie parle-t-on ? Où est-elle ?

Quel État de droit dans un pays où la justice est mise au service des militaires pour réprimer les gens ? C'est cela la réalité de ce pays aujourd'hui. Je ne rentrerai pas dans cela.

Non !

À partir de cet instant, ce peuple doit se libérer. Ils se rassemblent pour confisquer notre lutte et confisquer nos libertés. Ils confisquent notre lutte et confisquent notre honneur et notre dignité, et dire que personne ne peut ouvrir sa bouche pour parler dans ce pays, mais alors où va-t-on ? Qu'ils fassent ce qu'ils voudront demain à Dicko. (...) Je ne peux pas combattre IBK et suivre des gens qui font la même chose que lui, voire plus pur que ça. Je dis non, je ne ferai pas cela. Mais, ils se tuent et n'écoutent plus parce qu'ils ont déjà trouvé leurs comptes.

De plus, je préfère mourir en martyr que de vivre traître. Je préfère mourir que de trahir ma parole. Trahir ceux avec qui sont avec moi et ceux qui nous ont quittés. Je ne collabore jamais avec des gens qui ont confisqué la révolution du peuple et aujourd'hui, ils font actuellement ce qu'ils veulent. Ils sont en train de bâillonner ce même peuple. C'est cela aussi la réalité. Toutes les révolutions ont été confisquées, détournées, dénaturées dans ce pays. », fustige Imam Mahmoud DICKO au meeting du Mouvement de Soutien à la LIMAMA au Palais de la Culture de Bamako, vendredi 16 juin 2023.

#Bèki_Takè



« Je suis convaincu que tout ceci prendra fin. Les musulmans ne sont pas des abrutis. Ils ne se sont pas levés du jour au lendemain pour dire qu'ils n'aiment pas la laïcité. Ils ne l'ont pas fait. Nous devons combattre cette laïcité aujourd'hui, elle doit être combattue. La laïcité qui autorise certains à s'en prendre à l'islam. Au nom d'une laïcité avec laquelle les gens se sont levés et ont décidé de marcher sur le Coran, insulter Dieu et son prophète (PSL) et insulter tout ce qui est important pour Dieu. Si ces musulmans décident de laisser passer cette "laïcité" sans combattre cette sorte de « laïcité », comment doit-on appeler ces musulmans ? Une laïcité radicale, cette laïcité qui permet à des gens qui donnent l'autorisation, le récépissé à des gens qui ont juré de déraciner l'islam dans ce pays. La laïcité au nom duquel, on a piétiné le Coran. La laïcité au nom duquel, on a profané Allah et son prophète PSL, mais nous ne pouvons pas se taire sur ça. Non ! Que les gens se détrompent ! Demain, ils diront beaucoup de choses, ceux qui insultent Dicko et ceux qui tiennent des propos diffamatoires sur Dicko, ceux qui se nourrissent de ce métier sont là pour cela, ils auront quelque chose à dire, mais qu'ils sachent... Moi, je le dis, d'après eux-mêmes « je le répète » nous resterons sur notre position [...] rendre hommage à tous ceux qui nous ont quittés et qui n'ont rien demandé. Comment on est en train de falsifier et de dénaturer l'histoire ? Ils racontent partout en disant que nous avons tué ces pauvres enfants. Je l'ai entendu, mais c'est très grave. La maison de Dicko n'est pas un édifice public. Ma mosquée n'appartient pas au gouvernement. Ces enfants y sont depuis plus de 10 ans. En allant ce soir chez moi, tu les trouveras là-bas. Ils y sont chaque soir, ils sont devant ma porte et y dorment là-bas. Cependant, ils s'en sont pris à ces enfants en les tuant et justifier cela. Si je me tais aujourd'hui, en ne disant rien et en ne faisant rien, je n'honore pas la mémoire de ces jeunes gens morts devant ma porte. » imam Mahmoud Dicko cet après-midi au palais de la culture lors du meeting pour le NON au référendum constitutionnel #Bèki_Takè



■ Issa Kaba



Touré Lobbo Traoré a accomplie son devoir citoyen.



■ Yeah Samake



Chers amis et concitoyens,
Aujourd'hui, je veux vous rappeler l'importance du vote en tant que devoir citoyen. J'ai accompli le mien avec fierté chez moi à Ouélessébougou.
Le vote est un moyen essentiel de participer à la prise de décisions qui façonnent notre société. C'est une occasion de faire entendre notre voix et de contribuer à la construction d'un avenir meilleur pour notre communauté.
En prenant quelques instants pour voter, nous exprimons notre engagement envers la démocratie et nos valeurs partagées. Chaque vote compte et fait la différence.
Engageons-nous à exercer notre droit de vote lors des pro-

chaines élections. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir plus juste, inclusif et prospère pour tous.
#VoteCitoyen #MaliReferendum #Ouélessébougou»



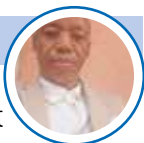
■ Bako Touré



Ben Ibrahim vient voir ici, c'est grâce à elle epice tout hein. He ko mou wari tai kouma môgô ka kouma. L'argent est très doux, le pouvoir aussi est très doux né tàra fôlo



■ Kassoum Thera



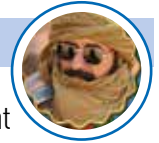
Donc et si Batouly et son mouvement n'avaient pas mobilisé ?

■ Macky Sall



Je condamne fermement l'attentat terroriste horrible contre un lycée du district de Kasese en Ouganda. Mes condoléances émues aux familles endeuillées et aux autorités ougandaises. Paix à l'âme des victimes.

■ Abdalah



Algérie/Niger : Les autorités algériennes ont renvoyé plus de 500 déplacés Touareg à Ain Guezam et ils sont arrivés entre hier et aujourd'hui au commissariat d'Asamaca (Arlit/Niger). Des violences physiques sur des personnes âgées et des viols sur des filles par les gardes-



■ mountagatall



CE 18 JUIN 2023 AU BUREAU No 3 DU CENTRE DE VOTE DE SOKALAKONA À SÉGOU AVEC LE CHEF DE QUARTIER.



Référendum : Le premier ministre a voté à Sacrer Cœur



Il a voté à l'institut sacré cœur Baco Djicoroni ACI dans le bureau n°17. Le Premier ministre s'est dit fier d'avoir accompli son devoir citoyen. Choguel Kokalla Maïga invite toute la population à se rendre aux urnes pour s'exprimer convaincu par ailleurs que le OUI massif va l'emporter. Le Chef du gouvernement n'a pas manqué de rappeler le sens de ce vote. Ce vote a souligné le Premier ministre est la traduction d'une forte recommandation des Assises Nationales de la Refondation. Pour le MALIKURA, les Assises ont recommandé une nouvelle Constitution. Les Autorités de la Transition sous la conduite du Colonel Assimi GOÏTA se sont engagées à mettre en œuvre celles qui relèvent de la Transition. Au nombre des aspirations des ANR se trouvent la lutte contre la corruption et l'impunité, la soif de justice et surtout les réformes politiques et institutionnelles. Le Référendum du 18 juin s'inscrit dans cet esprit d'où son importance historique salué par le Premier ministre. Déjà l'affluence constatée indique une participation à hauteur d'attente. CCRP/Primature

Élection référendaire du 18 juin : Le président de l'AIGE vote dans son centre de vote à Garantigoubougou

C'est un Président de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections, bien heureux que nous avons vu voter à Garantigoubougou. Me Moustapha SM Cisse, après constat du bon déroulement du vote référendaire ce dimanche matin, et accompagné d'une forte délégation a accompli ce dimanche 18 juin 2023, en début de matinée, son devoir citoyen en votant au bureau numéro 03 de l'école publique de son quartier. Selon Me Cissé il y a 4000 observateurs sur le terrain. Les premiers rapports les bureaux de vote ont ouvert à l'heure. « Je profite de votre micro Madame pour saluer l'ensemble de nos compatriotes qui votre exprimer leur droit de vote...nous avons un superviseur dans chaque région du pays, je leur fais un clin d'œil. Les choses se passent bien. C'est un point positif déjà. D'ici la fin de la journée, nous aurons une topographie. Je ne souhaite pas évoquer le cas spécifique d'une localité. Vous savez le Mali est entier. On communiquera ce soir sur une grande

Référendum du 18 juin 2023 : Le colonel Assimi Goita vote au Camp de Kati



Le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA a rempli son devoir citoyen à 8h00 dans le bureau No VI du centre de vote, du Camp militaire de Kati. C'était en présence du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, le Président de l'autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), le Commandant de Zone et le Maire de la Commune Urbaine de Kati. À cette occasion, le Colonel Assimi GOÏTA a adressé une fois de plus ses reconnaissances au grand peuple du Mali pour sa résilience qui nous a permis de réaliser dans la diversité cette volonté populaire des Assises Nationales, saluer aussi nos forces armées de défense et de Sécurité, creuset de la Nation malienne qui veille sur notre État et la population malienne et qui par ailleurs, constitue le premier rempart pour la sauvegarde de notre souveraineté. Je suis convaincu à préciser Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, que ce référendum ouvre la voie à un Mali nouveau, fort, efficace et émergent, mais surtout un Mali au service du bien-être des populations. Le président a saisi l'opportunité pour inviter les Maliens à se donner la main quelle que soit l'issue des résultats de ce référendum, aussi, se donner la main pour enfin cultiver l'union sacrée autour du Mali. Source : Présidence de la république

chaîne de télé pour la soirée électorale. » Dixit Me Cissé. Le Président de l'AIGE s'est ensuite rendu à l'école Publique Mamadou KONATE, en rive Droite du District de Bamako, où le scrutin se passait dans le calme et la sérénité.

La rédaction



Niger : Sept militaires tués dans une attaque terroriste dans la région de diffa (Officiel)



Au total, sept militaires nigériens ont été tués, et deux autres blessés, évacués à l'hôpital de diffa, dans la nuit de jeudi à vendredi, après que leur voiture de retour de mission à Gagamari, dans la région de diffa (est du Niger), a heurté un engin explosif improvisé à 400 m de la position militaire, a annoncé vendredi soir un communiqué militaire à Niamey.

Au total, sept militaires nigériens ont été tués, et deux autres blessés, évacués à l'hôpital de Diffa, dans la nuit de jeudi à vendredi, après que leur voiture de retour de mission à Gagamari, dans la région de Diffa (Est du Niger), a heurté un engin explosif improvisé à 400 m de la position militaire, a annoncé vendredi soir un communiqué militaire à Niamey.

Le véhicule, d'un détachement militaire de Chétimaourougou de retour de mission, et l'armement militaire concerné, ont été « entièrement détruits » dans l'explosion, a précisé la même source.

Le chef d'État-major des armées, au nom du président de la République, « adresse ses condoléances attristées aux familles des décédés et souhaite un prompt rétablissement aux blessés et réitère par ailleurs ses félicitations et ses encouragements aux Forces de Défense et de Sécurité qui ne cessent de prouver leur engagement et leur détermination dans leur mission de défense du pays », a conclu le communiqué.

Les localités de cette partie méridionale du Niger subissent depuis plusieurs années les attaques meurtrières de Boko Haram à partir de ses positions au Nigeria.

Cependant, grâce aux offensives que mènent depuis quelque temps les soldats de la Force Mixte Multinationale (FMM), les attaques meurtrières ont considérablement diminué dans cette partie du Niger.

Aussi, depuis quelque temps, la pose des engins explosifs improvisés constitue la plus grande menace pour les différentes unités des Forces de défense et de sécurité (FDS) engagées dans les opérations de destruction de bases terroristes et des autres refuges servant d'usine de fabrication de mines artisanales pour les insurgés.

Source : Intellovoire

Le mouvement Yèrèwolo soutient le retrait immédiat des forces onusiennes : Appel à la mobilisation patriotique



Dans un communiqué, le mouvement Yèrèwolo debout sur les remparts soutient et partage entièrement la demande de retrait des forces onusiennes par le gouvernement au Nations Unies et rassure de son soutien absolu et de son accompagnement infailible pour un départ sans délai. Ci-dessous le Communiqué du mouvement Yèrèwolo

YEREWOLO Debout sur les Remparts a suivi avec intérêt le discours du Ministre des Affaires Étrangères Son Excellence Abdoulaye DIOP à la 9350ème session du conseil de sécurité des nations unies ce vendredi 16. juin 2023. YEREWOLO félicite le Gouvernement pour cette décision courageuse, responsable et historique qui s'inscrit en droite ligne des principes qui guident l'action publique édictés par le Président Libérateur Colonel Assimi GOÏTA. YEREWOLO Soutient et partage entièrement cette demande de retrait des forces onusiennes qui font partie du problème et non de la solution. YEREWOLO rassure le Gouvernement de son soutien absolu et de son accompagnement infailible pour un départ sans délai. YEREWOLO remercie une fois de plus toutes les forces patriotiques, les forces du changement et les forces révolutionnaires qui se mobilisées les 28 avril et 25 mai 2023 pour la même cause.

En conséquence YEREWOLO appelle le peuple de Modibo KEITA à l'ultime mobilisation patriotique ce 23 juin pour appuyer cette demande de retrait. Le mouvement Yèrèwolo soutient le retrait des forces onusiennes : un appel à la mobilisation patriotique pour une victoire certaine Debout sur les Remparts !!! La victoire est certaine !

Bamako, le 17 juin 2023 Le Porte-parole Général YEREWOLO

Siriki KOUYATE

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com

Site : www.malikile.com



City Sightseeing

Dubai

Hop On - Hop Off

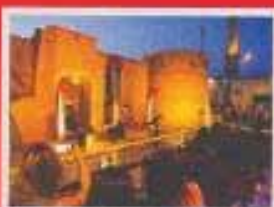
City Sightseeing Dubai's hop-on hop-off bus tours combine sightseeing with transportation, allowing you to plan your itinerary. These tours will allow you to experience a scenic glimpse of Dubai's diversity. Visit historical areas taking you back in time, view incredible skyscraper landscapes, experience a magical paradise along the coast and admire the beautiful Dubai Marina. Audio commentary is available in 12 languages. Routes include over 45 stops showing the most popular attractions around Dubai.



WE SHOW YOU DUBAI! DISCOVER DUBAI FROM THE BEST VIEWPOINT

24 24 HR TICKET INCLUDES: Night Tour, Arabian Dhow Boat Cruise, RTA Waterbus (Abra) Ride, Dubai Museum Entry, Sheikh Saheed Al Maktoum House Entry, VIP Global Village Ticket (November-April), Al Ghurair Centre Shopping Discount Card & 5 other Museums.

48 48 HR TICKET ADDITIONALLY INCLUDES: Dubai Aquarium and Under Water Zoo Entry & Sharjah Tour (Shuttle bus to Sharjah available)



FREE Night Tour



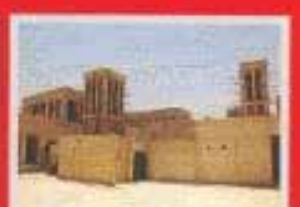
FREE Dhow Cruise



FREE Dubai Museum



FREE Water Taxi



FREE Sheikh's House

24/48
24/48




On-board



Book your City Sightseeing ticket with Emirates Holidays and enjoy a complete tour around the city.



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Conseil de sécurité de l'ONU : Abdoulaye Diop réclame le retrait immédiat de la MINUSMA

Le vendredi 16 juin, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop, a demandé aux Nations unies de retirer leur mission de paix dans le pays. Devant le Conseil de sécurité, il a justifié cette décision par une « crise de confiance » entre les autorités maliennes et la Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali, créée en 2013 après une offensive armée de groupes djihadistes.

Le ministre a dénoncé « l'échec » de la MINUSMA à répondre au défi sécuritaire. « Le

réalisme impose le constat de l'échec de la Minusma dont le mandat ne répond pas au défi sécuritaire », a-t-il déclaré devant les membres du Conseil qui doivent se prononcer le 29 juin sur un renouvellement du mandat de la mission de maintien de la paix qui expire le 30 juin.

Il a également regretté que les options proposées par le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans son rapport sur l'examen interne de la MINUSMA ne répondent pas aux préoccupations et aux attentes

maintes fois exprimées par le gouvernement et le peuple du Mali.

Pour les Nations-Unies, le manque de coopération des autorités maliennes rend désormais impossible la poursuite des opérations de l'ONU dans le pays, en proie à une guerre civile depuis 2012. « Le maintien de la paix est basé sur le principe du consentement du pays hôte, et sans ce consentement, les opérations sont presque impossibles », a déclaré le chef de la MINUSMA, El Ghassim Wane.

Le ministre des Affaires étrangères a également souligné que la MINUSMA semble devenir partie du problème en alimentant les tensions communautaires exacerbées par des allégations d'une extrême gravité et qui sont fortement préjudiciables à la paix, à la réconciliation et à la cohésion nationale du Mali. **La Mission a des avantages comparatifs indéniables qui peuvent et doivent être mieux exploités pour soutenir le Mali**

El-Ghassim Wane a plaidé pour un engagement plus soutenu du gouvernement malien envers la Mission, en élargissant le champ des possibilités et en saisissant les multiples opportunités qui existent pour le bénéfice des populations. Dans son dernier rapport sur le Mali, le Secrétaire général a établi quatre paramètres déterminant l'efficacité de l'engagement de la Mission : l'avancement de la transition politique, les progrès accomplis dans l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation, la liberté de circulation de la Mission, y compris pour les moyens de renseignement, de surveillance et de reconnaissance essentiels à la sûreté et à la sécurité des soldats de la paix, et enfin, la capacité d'exécuter l'intégralité du mandat confié par le Conseil de sécurité, y compris les dispositions relatives aux droits humains.

Le Conseil de sécurité doit se prononcer le 29 juin sur le renouvellement du mandat de la MINUSMA.

■ Maffenin Diarra



Brigade Territoriale de Gendarmerie de Youwarou : Inauguration du nouveau bâtiment

Renforcement de la sécurité et des équipements

Les gendarmes de la Brigade Territoriale de Youwarou, région de Mopti, ont désormais un bâtiment neuf qui leur permettra de travailler dans de meilleures conditions et d'améliorer ainsi l'efficacité de leur action dans la lutte contre l'insécurité dans la région. Ce projet, financé par la MINUSMA, a été inauguré le 9 juin 2023 en présence d'une importante délégation composée d'autorités administratives.



« Ce projet revêt une importance considérable. Il est le joyau de la Gendarmerie, qui a pour devise d'être une force humaine au service des populations. Une société sans la Gendarmerie est impensable. Cet appui permettra de fournir du matériel de qualité et de créer un environnement propice à un travail bien fait », a déclaré à cette occasion le Colonel Major Abass Dembélé, Gouverneur de la région de Mopti.

Porté par la Police des Nations unies (UNPOL), ce projet est le symbole de la qualité des relations entre la MINUSMA et la Gendarmerie nationale à Mopti (6ème région). C'est aussi un moyen pour la Mission onusienne de contribuer au maintien de l'ordre public, à la protection des biens et des personnes, ainsi qu'à la sécurisation des futures échéances électorales dans la commune de Youwarou.

Fatou Dieng Thiam, cheffe du bureau régional, a déclaré : « La 6ème région de Gendarmerie est l'un de nos partenaires clés dans la protection des civils. Ses unités mènent régulièrement des opérations conjointes de patrouille avec la composante police de Mopti. Dans le cadre de notre mandat de protection des civils et d'appui aux autorités



de la Transition, la MINUSMA s'engage quotidiennement dans le renforcement du dispositif sécuritaire au centre du pays. Cela s'inscrit parfaitement dans notre plan d'action de la Stratégie de stabilisation des régions du centre pour la période 2022-2024 »

La réhabilitation de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Youwarou est le sixième projet du genre en faveur de la Gendarmerie nationale. Elle s'ajoute à la construction et à l'équipement de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Somadougou, à la réalisation de six latrines pour la Compagnie du Groupe d'action rapide et d'intervention (GARS), à la construction de deux forages pour les brigades territoriales de Koro et de Bankass, à la réhabilitation du bâtiment principal de la brigade territoriale de Gendarmerie de Hombori, ainsi qu'à la réhabilitation et à l'équipement des brigades territoriales de Boni et de Konna.

Promouvoir le droit à l'éducation

Après Youwarou, la clôture de l'école de Diafarabé, dans la même région, a été inaugurée. Ce projet, financé par le Fonds fiduciaire pour la paix et la sécurité au Mali grâce à une contribution du Danemark de plus de 31 millions de Francs CFA, permettra aux élèves d'étudier dans un cadre plus sécurisé. Cette initiative s'inscrit pleinement dans le mandat de la MINUSMA, notamment dans son volet dédié aux droits de l'homme. Le projet de clôture vise à promouvoir le droit à l'éducation des élèves de l'école de Diafarabé.

Source : Minusma

Sécurisation de la foire hebdomadaire de Ménaka : Stimuler la relance économique et garantir la sécurité des habitants



Le marché de Ménaka, au nord de la ville, est en pleine effervescence en cet après-midi caniculaire de juin. Entre les épices au parfum piquant qui se mêlent à la poussière soulevée par la marche incessante de centaines de forains, les bêlements de moutons provenant d'enclos de fortune, les klaxons retentissants des tricycles, des camions de transport de marchandises et de passagers, on distingue clairement les joyeux cris d'enfants qui s'élèvent alors qu'ils courent entre les allées ou sur la grande voie qui sépare le marché des habitations. C'est la tradition du jeudi, cette animation hebdomadaire soustrait les riverains du silence et à la monotonie habituels.

« Sécuriser, être visible et mettre en confiance »

Mais la foire n'attire pas que des marchands affairés et des mères de familles venues faire

des achats. Des individus aux intentions inavouées peuvent aussi s'y inviter. Du simple larcin à la violence armée, des incidents sécuritaires peuvent surgir à tout instant et, la joyeuse foire vite tourner au drame. Des épisodes de violence récents hantent encore les mémoires et les désastres qu'ils ont occasionnés marquent encore profondément la population locale.

Pour le Chef d'Escadron Léandre N'TSOUGAN de la police des Nations unies (UNPOL) basé à Ménaka, le mot d'ordre reste le même : sécuriser, être visible et mettre en confiance. Comme tous les jeudis. Les équipes se relaient, mais la détermination reste la même. Ce jeudi, c'est le Sous-lieutenant Raoul Koffi GBADJIDJO qui dirige l'opération. Cet officier de la police nationale togolaise connaît la ville et ses habitants. Il est au fait du périmètre à sécuriser et de la complexité des lieux. Depuis septembre 2022, il patrouille

tous les jours dans la ville et ses environs, noue des contacts auprès des Ménakois et recueille des renseignements pour mieux mener ses interventions. Il est prêt pour la foire. Ses éléments aussi.

Les Casques bleus en première ligne : Dissuasion des groupes armés et collecte de renseignements

« Dès l'entrée du marché, nous engageons une patrouille pédestre qui nous permet d'aller de commerce en commerce pour discuter avec les gens. Pour être sûrs de faire le tour de la foire, nous faisons des kilomètres à pied », explique le Chef d'équipe des policiers chargés de discuter avec les usagers de la foire, le commissaire de police Abdoulaye Senoussi HAGGAR. Mais avant, il faut tout de suite établir un périmètre de sécurité autour du marché. Uniformes de la police togolaise, fusils d'assaut fermement plaqués contre la poitrine et casques bleus frappés des ini-



tiales « UN » sur la tête, les distinguent de la marée de forains. Les deux officiers de police de la MINUSMA, quant à eux, peuvent visiter les échoppes et les ateliers pour engager la conversation avec les commerçants et leurs clients.

« Beaucoup ressentent le besoin de nous approcher, de raconter des situations qu'ils ont vécues ou dont ils ont entendu parler mais n'osent pas. La plupart craint des représailles. Nous les comprenons. Nous leur laissons un numéro de téléphone où ils peuvent nous appeler et nous parler loin de tout regard », explique le Sous-lieutenant Raoul. Les plus bavards cependant, n'hésitent pas à exprimer leur joie de voir des hommes en uniforme sillonner les allées du marché, mieux, s'intéresser à eux et leurs préoccupations.

Un rendez-vous hebdomadaire crucial pour la région

Devant l'étal de légumes d'Agaïcha TOURÉ, un petit groupe de forains s'est amassé, négociant frénétiquement les prix en se bousculant pour s'arracher les tomates les plus fraîches, les poivrons les moins flétris, et d'autres fruits et légumes provenant principalement de terroirs voisins et de l'étranger. Avant la fin de la foire, Agaïcha aura écoulé toute sa marchandise, comme chaque semaine, souvent à perte car ne disposant pas de moyens pour conserver ses produits frais. Pour cette mère de six enfants, la sécurité représente le plus grand fonds de commerce.

« Si aujourd'hui je peux librement aller chercher mes légumes et revenir les vendre ici au marché, c'est parce que je sais que les hommes en tenue sont là pour assurer ma sécurité. Sans la sécurité, je ne prendrais pas le risque de venir m'asseoir ici pour vendre quoi que ce soit car ma vie même serait en danger », explique-t-elle à ses interlocuteurs de l'UNPOL.

Un large sourire et de chaudes poignées de mains accueillent les policiers sous le hangar d'Aziz MAÏGA. Ce trentenaire de Ménaka est l'aîné d'une fratrie de douze enfants. Du temps où son père tenait le commerce familial de caprins, les affaires fleurissaient. Cependant, l'insécurité qui règne dans la région ces dernières années a porté un coup dur à son commerce. Pour Aziz, les charges familiales ont considérablement augmenté, les ressources et revenus se sont amenuisés et l'impact de la paupérisation se fait de plus en plus sentir dans la famille. Comme bien

d'autres jeunes de sa localité, Aziz pense à l'exil. Mais pour aller où et surtout, avec quels moyens ? Son espoir réside dans ces foires hebdomadaires, qui à défaut de lui fournir les gains escomptés, lui permettent de subvenir aux besoins de la famille. La continuité de ces foires dépend étroitement de la présence de forces de sécurité maliennes et de la MINUSMA sur le site. « Nous serions même contents si on pouvait construire un poste de police au sein du marché pour eux », conclut Aziz.

La patrouille du jeudi : Un engagement fort envers la population

La relance économique dans la région de Ménaka dépend en premier lieu de la sécurisation des échanges commerciaux. Les déplacements et les sites où ils s'opèrent sont hautement vulnérables aux attaques des groupes armés. La présence des Casques bleus dissuade les tentatives d'incursion. Elle apporte quiétude et sécurité aux forains tandis que de leurs interactions avec la population, les Casques bleus tirent de précieux renseignements qui leur permettent d'améliorer leurs interventions. Pour le Sous-Lieutenant Raoul Koffi GBADJIDJO et ses éléments, la patrouille du jeudi représente plus qu'une tâche de routine. C'est l'exécution permanente d'un serment, la matérialisation d'une solidarité envers la population qu'ils servent.

Source : Minusma





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Assimi Goïta après le vote : «Ce référendum ouvrira la voie à un nouveau Mali»



Les Maliens se sont rendus aux urnes hier, dimanche 18 juin 2023, pour voter sur la nouvelle constitution. Si le «oui» l'emporte, cela permettra la transition vers la quatrième République. Assimi Goïta, président de la transition, est venu voter tôt le matin et a appelé les Maliens à s'unir autour du Mali, quel que soit le résultat du référendum.

Le scrutin référendaire de 2023 a débuté dimanche matin dans tout le pays. Plus de 8,4 millions d'électeurs, dont plus de 4 millions de femmes, sont concernés par ce référendum. Dans l'ensemble, le référendum s'est bien déroulé, bien que «timide» et «sous haute surveillance» par endroits. Ces électeurs sont répartis entre plus de 24 000 bureaux de vote et 13 240 centres sur tout le territoire national.

Le président de la transition, le colonel Assimi Goïta, a voté ce matin dans le bureau

N6 au centre de l'école publique Amadou Aya Sanogo de Kati. À Bamako, les opérations de vote se déroulent bien avec une grande affluence constatée au centre de vote du Groupe Scolaire Aminata Diop de Lafiabougou. À Kayes, Ségou, Sikasso, Yanfolila et Bougouni, les bureaux de vote ont été ouverts à 8 heures et le scrutin se déroule dans de bonnes conditions, ont indiqué les autorités.

Cependant, il n'y a pas eu de vote dans certaines localités. À Goundam, dans la région de Tombouctou, le scrutin se déroule normalement dans la ville, mais l'insécurité a empêché la tenue du vote dans les localités de Bintagoungou, Tété et N'Gouna. Dans la région de Kidal, le référendum n'a pas pu se tenir.

Le cercle de Kati est la plus grande circonscription électorale du pays, avec plus de 558 000 électeurs répartis entre 1 406 bureaux de vote et 573 centres de vote. Assimi Goïta a

appelé les Maliens à s'unir autour du résultat de ce référendum après son vote. «Je tiens à remercier le Tout-Puissant Allah et à saluer la résilience du peuple malien qui nous a permis de réaliser cette volonté populaire des assises nationales de la Refondation», a affirmé le colonel Assimi Goïta, président de la transition. Un appel à l'union pour un Mali nouveau et fort

« Je suis convaincu que ce référendum ouvrira la voie à un Mali nouveau (Mali Kura), fort et efficace, au service du bien-être des populations », a déclaré Binadjan Doumbia. Il a également lancé un appel à l'union envers tous les Maliens, quel que soit le résultat de ce référendum. « Je voudrais inviter tous les Maliens à se donner la main et à faire l'union sacrée autour du Mali », a-t-il conclu.

■ Binadjan Doumbia

Référendum : Les Maliens se sont exprimés !



Ils étaient attendus. Ils sont sortis massivement pour accomplir leur devoir. Ils, ce sont les citoyens dans toutes leurs diversités. Le scrutin référendaire s'est relativement bien déroulé sur l'ensemble du territoire excepté à Kidal. Le chef de l'Etat, le Colonel Assimi Goita a voté au groupe scolaire Amadou Aya Sanogo de Kati au bureau N° V. Quant au Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga, il a glissé son bulletin dans l'urne à l'institut sacré cœur à Baco Djicoronni ACI dans le bureau N°17. Il est important de souligner que tous les membres du gouvernement de Transition et les présidents des institutions ont procédé au même exercice.

Dans tous les bureaux de vote visités, le matériel électoral nécessaire était disponible. Il régnait une certaine sérénité et le calme. Les citoyens ont accompli leur devoir civique sans incident. L'affluence et l'engouement étaient au rendez-vous dans tous les bureaux de vote visités par notre équipe. Les bureaux de vote ont fermé à 18 heures conformément à la loi électorale. Sans être le secret des urnes, dans presque tous les bureaux visités,

les premières tendances montrent que le Oui massif l'a emporté.

Très satisfait, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, a salué la résilience du peuple malien qui a permis au peuple malien de réaliser cette volonté populaire des Assises Nationales de la Refondation. Il a remercié les forces armées maliennes qui veillent sur notre Etat et la population et qui constituent le premier rempart pour la sauvegarde de notre souveraineté. Je suis convaincu que ce référendum ouvrira la voie à un Mali nouveau, un Mali fort, un Mali efficace. Il a lancé un appel à tous les Maliens, quelque soit l'issue des résultats du référendum, de se donner la main, de faire l'union sacrée autour du Mali.

Le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga, s'est dit fier d'avoir accompli son devoir citoyen. C'est un vote historique auquel tout Malien en âge de voter doit se sentir fier de participer pour être considéré demain comme un acteur majeur du processus de changement pour la refondation auquel les Maliens sont en train de travailler avec le Président

de la Transition en tête. Tous les Maliens doivent se rappeler que le projet de nouvelle constitution est une exigence majeure du peuple malien. Il a invité toute la population à se rendre aux urnes pour s'exprimer. Il est convaincu que le Oui l'emportera. Il n'a pas manqué de rappeler le sens de ce vote. Ce vote, a souligné le Premier ministre, est la traduction d'une forte recommandation des Assises Nationales de la Refondation. «Pour le Mali, les Assises Nationales de la Refondation ont recommandé une nouvelle constitution. Les autorités de la Transition sous la conduite du Président de la transition, le Colonel Assimi Goita, se sont engagées à mettre en œuvre celles qui relèvent de la Transition. Au nombre des aspirations des Assises Nationales de la Refondation se trouvent la lutte contre la corruption et l'impunité, la soif de justice et surtout les réformes politiques et institutionnelles. Le référendum du 18 juin s'inscrit dans cet esprit, d'où son importance historique saluée par le Premier ministre,

■ Ibrahim Sanogo

Scrutin référendaire d'hier : La cellule de veille de Modèle Mali sur le qui-vive



La cellule de veille de Modèle Mali était opérationnelle du 17 au 19 juin 2023. Elle a analysé et diffusé les informations collectées par les 3075 observateurs déployés sur le terrain par la Mission d'observation des élections au Mali (MODELE-Mali).

À la veille du scrutin référendaire tenu hier sur pratiquement toute l'étendue du territoire national, l'équipe dirigeante de Modèle Mali a rencontré les hommes des médias lors d'une conférence de presse pour parler de l'existence d'une cellule de veille installée à l'hôtel Azalaï Salam de Bamako, qui est le quartier général de Modèle Mali. La conférence a été animée par le chef de mission, Dr Ibrahima Sangho, entouré de certains membres de la synergie composant celle-ci.

Dans la déclaration lue en guise d'introduction, le chef de la mission a déclaré que la dite cellule était opérationnelle pendant trois (3) jours, à compter de la veille de chaque scrutin. Elle constitue donc un dispositif de

suivi, de coordination, d'analyse et d'animation réel sur les conditions d'organisation des opérations. Elle est composée de trois (03) chambres : la chambre de décision, appelée chambre politique, la chambre d'analyse, appelée chambre intermédiaire, et la chambre de veille, appelée chambre technique.

La chambre politique est composée d'experts juridiques et électoraux, de leaders de la société civile et de Modèle Mali. Une passerelle est également ouverte avec l'Autorité Indépendante de gestion des élections (AIGE). Elle a pour vocation de faire une analyse objective des informations remontées et d'informer en temps réel les autorités en charge des élections sur les éventuels cas de dysfonctionnements ou de violences constatés, afin que les dispositions adéquates soient prises pour y remédier. Cette chambre est chargée de faire des déclarations sur le déroulement du processus.

La chambre intermédiaire, appelée chambre d'analyse, est constituée d'analystes et d'ex-

perts en genre/handicap, politiques, statistiques et de Modèle Mali. Elle a pour vocation d'analyser et d'interpréter les données brutes remontées par les gestionnaires de données, les informations pertinentes issues des médias ou d'autres sources crédibles afin d'informer et d'éclairer les prises de décision de la chambre politique. Elle est responsable du développement des projets de communiqués qui ont été validés par la chambre politique.

Enfin, la chambre de veille, appelée chambre technique, est composée de cinquante (50) gestionnaires de données. Elle avait pour vocation de collecter en temps réel les données de terrain à travers une plateforme accessible en ligne au profit de tous les utilisateurs.

La Modèle Mali a créé ces chambres pour assurer un travail bien fait et pour garantir un scrutin référendaire transparent et crédible. Les messages SMS envoyés par les OCT, formés et déployés à travers le pays, sont déchiffrés, vérifiés et cartographiés en

temps réel à l'aide de la technologie « CONQUEROR » développée par la Fondation « TUWINDI ». Cela permet des interventions immédiates pour régler les dysfonctionnements en lien avec les Organes de Gestion et de Suivi des Élections. Les données sont également publiées en temps réel sur la plateforme. Les PV des résultats des 3000 bureaux de vote seront photographiés par les OCT dotés de smartphones et traités par l'Équipe de Veille et d'Analyse (EVA).

Selon le Dr Sangho, ce dispositif est mis en place pour permettre à la Mission de faire des interventions immédiates en cas de dysfonctionnements en lien avec les Organes de Gestion et de Suivi des Élections. Les informations sont également publiées sur les canaux de communication de la MODELE Mali (site: www.modelemali.com, Page Facebook : <https://www.facebook.com>, etc.).

Le Modèle Mali a fait quelques constats, selon le Dr Ibrahima Sangho. Il s'agit de la campagne électorale tenue dans un climat apaisé et sécurisé, du non-respect des dispositions de l'article 83 de la loi électorale en vigueur caractérisé par des pratiques publicitaires à caractère politique et l'utilisation des biens ou moyens d'une personne morale publique, institution ou organisme public, du remplacement de la carte nationale biométrique sécurisée par la carte d'électeur biométrique, et de l'absence de fichier électoral spécifique pour les Forces de défense et de sécurité (FDS), entre autres.

Quant aux défis à relever, il s'agit du déroulement du scrutin dans un climat pacifique, de l'accès des citoyens aux cartes d'électeurs non retirées dans les bureaux de vote, de la tenue du scrutin dans l'ensemble des localités du Mali, et de l'exercice effectif du droit de vote par tous les électeurs, entre autres.

Ki Zerbo

COCEM : Des incidents à Tombouctou, à Taoudéni, à Sikata et il n'y a pas eu de vote à Kidal



8 463 084 Maliens ont été appelés aux urnes hier, dimanche 18 juin 2023, répartis entre 24 416 bureaux de vote pour se prononcer pour ou contre le projet de nouvelle Constitution. Au regard de ce scrutin émaillé d'incidents majeurs dans certaines localités du pays, la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Élections au Mali (COCEM) a pu livrer ses premiers résultats de l'observation de mi-journée du vote référendaire grâce au déploiement de ses 564 observateurs-trices, dont 404 fixes aux bureaux de vote et 160 mobiles.

M. Salia Kariba TRAORÉ, coordinateur de la COCEM, a expliqué que la phase d'ouverture des bureaux de vote s'est globalement bien déroulée dans le district de Bamako et au niveau de toutes les régions, exceptée celle de Kidal où les bureaux n'avaient pas ouvert jusqu'à midi. Sur la base des données recueillies jusqu'à midi dans les lieux obser-

vés, la COCEM communique les informations suivantes : l'accessibilité des observateurs aux bureaux de vote, l'ouverture des bureaux de vote, la présence des agents électoraux, la disponibilité du matériel et des documents électoraux dans les bureaux de vote, la sécurisation des centres de vote, l'accessibilité des personnes vivant avec un handicap au vote et les incidents critiques.

Constats préliminaires de l'observation à mi-journée

Sur la base de ses premiers éléments d'observation recueillis dans les lieux observés, la COCEM communique les informations suivantes sur le démarrage des opérations de vote :

- De l'ouverture des bureaux de vote : 99% des bureaux de vote observés ont ouvert à l'heure (avant 8h15), 01% des bureaux observés ont ouvert entre 8h15 et 9h30. La COCEM

a observé la non-ouverture des bureaux de vote à Kidal. Le numéro du bureau de vote est affiché à l'entrée dans 100% des bureaux observés. L'extrait de la liste électorale n'est pas affiché à l'entrée dans seulement 02% des bureaux observés.

- De la présence des agents électoraux : les cinq (05) agents électoraux étaient présents à l'ouverture dans 85% des bureaux observés. 05% des bureaux de vote ne comptent aucune femme parmi les agents électoraux. Cependant, 43% des bureaux de vote observés comptent plus de trois (03) femmes. Seulement 08% des bureaux de vote ont une femme comme présidente dans les bureaux observés.

Incidents critiques

Selon le coordinateur de la COCEM, M. Salia Kariba TRAORÉ, leur coalition a constaté un certain nombre d'incidents dans la ville de Tombouctou. Des électeurs de Tombouctou ville, venant notamment d'Abaradjou, Hama bangou, Sankore, Bella farandole, Badjinde, Sareikayna, Djingareyber, Commune Alafia, ont été dans l'impossibilité d'exercer leur

droit de vote. En effet, ces électeurs-trices ont été transférés à leur insu à Taoudeni, situé à plus de 750 km de Tombouctou, sans qu'ils n'aient fait la demande de transfert. Dans les communes de Ouatagouna, Bourra, Tin-Hamma, Talataye (cercle d'Ansongo), la COCEM a relevé la délocalisation des bureaux de vote des dites localités à Ansongo ville. Dans la localité de Sikata, commune de Dianguidé (cercle de Diéma), des hommes armés non identifiés ont fait irruption dans le centre de vote, provoquant l'arrêt des opérations de vote avec la destruction de matériels de vote.

La COCEM note que la phase d'ouverture des bureaux de vote s'est bien déroulée dans toutes les régions, exceptée celle de Kidal où les bureaux n'avaient pas ouvert jusqu'à midi. Les bureaux de vote observés ont globalement ouvert à l'heure avec la présence des agents électoraux et des forces de défense et de sécurité. Le matériel électoral nécessaire au vote était disponible, à l'ouverture, dans la quasi-totalité des bureaux de vote observés. La COCEM note que l'ensemble de ses observateurs et observatrices ont été autorisés à accéder aux bureaux de vote. Cependant, elle

regrette que des électeurs-trices de la ville de Tombouctou soient dans l'impossibilité de voter en raison de leur transfert anormal sur la liste de Taoudéni ainsi que la délocalisation des bureaux de vote de certaines communes d'Ansongo.

La COCEM a également formulé les recommandations suivantes : la COCEM demande à l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) de permettre aux observateurs nationaux de suivre les différentes étapes du scrutin, incluant le dépouillement et la centralisation des résultats. La COCEM exhorte l'AIGE et le MATD à fournir le nombre de centres, bureaux et électeurs-trices impactés par le changement de lieux des centres de vote et à clarifier les raisons d'une telle décision ou erreur. La COCEM encourage également l'AIGE et le MATD à publier la liste des Bureaux de Vote non ouverts. La COCEM appelle les électeurs-trices à se mobiliser davantage pendant les heures qui suivent pour exercer leur droit de vote. Enfin, la COCEM invite les autorités à sécuriser davantage les centres de vote.

Bokoum Abdoul Momini



VOX POPULI : Le départ de la MUNISMA au Mali



Le vendredi 16 juin 2023, lors de la présentation du rapport trimestriel de l'ONU sur le Mali aux États-Unis, le gouvernement malien, par le biais du ministre des affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a exigé le retrait sans délai de la MUNISMA au Mali. Pour connaître l'opinion des citoyens sur cette décision gouvernementale, Malikilé a recueilli l'avis de quelques personnes.

Adama Sangaré, Caméraman

Je soutiens cette décision courageuse du gouvernement malien et je la remercie. Nous l'attendions depuis longtemps et elle a finalement été prise.

Jules Théodor Kamaté, étudiant

Je suis fier de l'évolution de notre pays. Un pays souverain qui ne dépend d'aucune force étrangère pour se développer. Le départ de la MUNISMA est un soulagement pour la nation malienne. Cette décision prouve que nous pouvons nous en sortir seuls. Nous avons

toujours voulu un gouvernement comme celui de la transition. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de cette décision qui est dans l'intérêt de tous les Maliens.

Amadou Diarra, analyste politique

Il est clair que tant qu'il y aura une présence militaire étrangère sur notre sol, la paix sera impossible. Bien que la révision de la constitution soit importante pour faire avancer les choses, de telles décisions courageuses accélèrent la dynamique, d'autant plus que c'est la manière ultime de restaurer la paix et la sécurité dans notre pays.

Kanfari Sonni Anass Maïga, internaute et jeune responsable de Gao

Au-delà de la demande de retrait de la MUNISMA, qui est totalement irréaliste pour ceux qui connaissent le contexte du pays, le

discours de Diop à l'ONU est discriminatoire. Ce discours va à l'encontre des efforts pour préserver l'unité nationale et rétablir la cohésion nationale. Comment peut-on penser que des gens qui ne peuvent se rendre à Gao sans les avions de la MUNISMA, à Kidal et Ménaka sans la médiation de la MUNISMA, puissent demander son retrait ?

Madou Dougnon, comptable

Il est indéniable que personne n'aime le Mali et les Maliens plus que les Maliens eux-mêmes. Nous avons voulu que nos autorités nous débarrassent de la présence de la MUNISMA, ce qui vient d'être fait. De toute façon, le Mali a su exister bien avant l'arrivée de la MUNISMA et je suis sûr que son existence continuera même après son départ. À mon avis, les autorités ont simplement voulu nous débarrasser d'une force inutile, d'autant plus que le bilan des 10 ans de présence n'a pas été à la hauteur de nos attentes.

Dogahan Bai, internaute

Le gouvernement malien répond aux attentes du peuple souverain qui a déjà réclamé le départ de la Minusma de notre sol. La Minusma a failli à ses missions de mettre fin aux attaques terroristes et d'appuyer l'État malien pour instaurer la paix. Cette décision est un bon débarras qui va nous épargner des rapports fallacieux, mensongers et instrumentalisant les droits de l'Homme pour nuire à l'État malien. Tout le monde savait que l'équation était simple : Minusma = France et France = Minusma, tous deux contre le Mali.

Fatoumata Koïta, enseignante

pense que cette décision est de trop et que le moment choisi est inapproprié. Elle espère toutefois que les Maliens pourront faire bouger les lignes eux-mêmes pour atteindre plus efficacement les objectifs de restauration de la paix et de la sécurité.

Propos recueillis par Siguéta Salimata
DEMBELE

Bamako City Tour 2023 : L'édition élargie aux régions de Kayes et Ségou



La deuxième édition de Bamako City Tour se tiendra du 1er au 17 juillet 2023, avec plus de 10 000 visiteurs attendus. Après une première édition réussie, l'Agence de promotion touristique du Mali (APTМ), Mali tourisme, sous le couvert du ministère de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, a décidé d'élargir l'événement aux régions de Kayes et Ségou.

En préparation de cet événement, la direction générale de Mali tourisme a organisé une conférence de presse le mardi 15 juin 2023 à l'hôtel Maëva palace de Bamako, où elle a rencontré les professionnels des médias. La deuxième édition de Mali tourisme est organisée en partenariat avec les agences de voyages, les monuments et les sites touristiques.

Selon le directeur général de l'APTМ, Sidy Keita, cette édition est une demande exprimée par de nombreuses personnes qui ne veulent pas que l'événement se limite à Bamako seulement, en raison de l'intérêt suscité par la première édition. Bamako City-Tour est un événement culturel, artistique et touristique qui vise à faire découvrir les sites et les attraits touristiques (musées, monuments, galeries, parcs publics, etc.) au grand public. Les participants seront guidés et enseignés, et plusieurs résultats sont attendus de cette édition, notamment les circuits de visites sur les sites et les attraits touristiques, l'information des populations sur les possibilités de visites touristiques dans les monuments, la valorisation et la préservation des sites et des monuments, etc.

Le directeur général de l'APTМ a également annoncé que des solutions ont été trouvées pour pallier les difficultés rencontrées lors de la première édition. Cette année, il y aura plusieurs points de départ, un pour la rive gauche (Musée National) et un pour la rive droite (stade du 26 mars). Les points retenus seront animés et aménagés de deux grands stands. Le prix pour les inscriptions est fixé à 1000F CFA.

Les représentants des structures partenaires ont salué l'initiative et ont exposé les atouts de leur service. Sidy Keita a invité tous les Maliens et Maliennes à participer à cet événement pour atteindre les objectifs recherchés.

Ki Zerbo

Citations Classiques par Xi Jinping : Quelle est l'histoire de la réforme qui s'opère aujourd'hui dans les zones rurales en Chine ?



« On n'est pas obligé de croupir dans sa routine quand on souhaite faire des choses bénéfiques au peuple, et on n'est pas tenu de suivre les pratiques d'antan quand on veut qu'une chose soit bien accomplie ». Il y a des milliers d'années, les Chinois de l'Antiquité ont reconnu l'importance de la réforme pour le développement social et l'amélioration du bien-être du peuple, et cette idée s'est poursuivie et développée dans la Chine contemporaine.

Situé en banlieue de Beijing, le village de Beilangzhong ne bénéficie ni de situation

géographique privilégiée ni de ressources naturelles enviables. Au fil des années, en s'appuyant sur l'esprit de réforme et d'innovation, Beilangzhong est passé d'une structure industrielle simple à un village industriel bien connu. La vie des villageois s'améliore de jour en jour.

Jia Jiabin, présentateur de CGTN, et Aïmara Gerdel, directrice du Centre vénézuélien d'Études sur la Chine, vous emmènent dans le village de Beilangzhong pour vous faire découvrir l'histoire de la réforme qui s'opère dans les zones rurales en Chine.

Quand l'art de fabrication arabe d'encens rencontre la culture traditionnelle de l'encens chinois

Les marchands d'épices arabes étaient venus à Yongchun, la capitale de l'encens en Chine, le long de l'ancienne Route maritime de la Soie, apportant en Chine des épices des pays riverains de la Route maritime de la Soie et vendant des produits d'encens à divers pays. Il s'agit d'une belle histoire d'échanges et d'intégration de civilisations sur la Route maritime de la Soie.

Source : français.cgtn.com

Guerre en Ukraine : Le plan de paix africain « difficile à mettre en œuvre » selon Moscou



Après sa rencontre, samedi, avec des dirigeants africains, le président russe s'est montré intéressé par leurs propositions de paix mais les juge « très difficile à mettre en œuvre ».

La délégation de médiation africaine a prôné samedi 17 juin la fin de « la guerre » devant Vladimir Poutine, au lendemain du rejet de cette initiative par le président ukrainien Volodymyr Zelensky.

« La guerre ne peut pas durer toujours [...]. Nous souhaitons que cette guerre prenne fin », a lancé le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, à la tête de la délégation des médiateurs africains, lors d'une rencontre avec M. Poutine à Saint-Pétersbourg (nord-ouest de la Russie).

Selon Cyril Ramaphosa, les propositions de paix africaines se résument en 10 points, parmi lesquels une « désescalade des deux côtés », la « reconnaissance de la souveraineté » des pays telle que reconnue par l'ONU, les « garanties de sécurité » pour toutes les parties, la levée des entraves à l'exportation des céréales via la mer Noire, la « libération des prisonniers de guerre », ainsi que la reconstruction.

« POUTINE A MANIFESTÉ SON INTÉRÊT »

À la fin de la rencontre, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov a qualifié ce plan africain de « très difficile à mettre en œuvre ». Toutefois, « le président Poutine a manifesté son intérêt pour l'examiner », a-t-il as-

suré, cité par les agences de presse russes.

La délégation comprenait, outre Cyril Ramaphosa, trois autres présidents : Macky Sall (Sénégal), Hakainde Hichilema (Zambie) et Azali Assoumani (Comores), président en exercice de l'Union africaine, ainsi que des représentants congolais, ougandais et égyptien.

La reconstruction de l'Ukraine, sera au cœur de la conférence prévue à Londres en milieu semaine et dont ce sera la deuxième édition depuis le début de l'invasion russe, après celle qui s'était tenue l'an passé à Lugano en Suisse.

LA RUSSIE VEUT ATTIRER DE SON CÔTÉ LES DIRIGEANTS AFRICAINS

Autre rendez-vous à venir, le sommet Russie Afrique, prévu fin juillet à Saint-Pétersbourg et pour lequel les dirigeants africains et Vladimir Poutine ont affirmé samedi « leur volonté politique de poursuivre le dialogue », a déclaré Dmitri Peskov.

« Nous sommes ouverts à un dialogue constructif avec ceux qui souhaitent la paix basée sur les principes de la justice et de la prise en compte des intérêts légitimes des parties », a déclaré Vladimir Poutine devant les dirigeants africains.

L'Afrique est durement touchée par l'augmentation des prix des denrées alimentaires et les conséquences de l'offensive russe sur le commerce mondial. L'Afrique du Sud refuse cependant de condamner la Russie pour son agression, et est critiquée pour sa proximité avec le Kremlin.

La Russie de son côté s'efforce d'attirer dans son camp les dirigeants africains en affirmant se dresser en rempart contre l'impérialisme et en accusant l'Occident de bloquer avec ses sanctions les exportations de céréales et des engrais russes essentielles à l'Afrique.

Source : lanouvellerepublique.fr

Éliminatoires CAN Côte d'Ivoire : Le Bénin tient le Sénégal

Ae Bénin a réussi à tenir en échec les champions d'Afrique en titre, le Sénégal, lors d'un match nul 1-1 très attendu au Stade de l'Amitié à Cotonou pour leur match de qualification à la Coupe d'Afrique des Nations, Côte d'Ivoire 2023, samedi soir.

Un Teranga Lions remanié est entré sur le terrain avec Nicolas Jackson, Abdoulaye Seck et Seny Dieng dans la formation de départ, mais ils ont été tenus en échec par les Cheetahs. Le défenseur Abdoulaye Seck a placé les visiteurs, qui avaient disputé tous leurs matches dans le groupe avant le match de samedi, en tête avant que le tir puissant d'Abdoul Rachid Moumini ne rétablisse l'égalité.

En l'absence de Kalidou Koulibaly, Sadio Mané a enfilé le brassard de capitaine, tandis que Koulibaly a apporté son soutien depuis le banc des remplaçants. De l'autre côté, le

Bénin a cherché à assurer la victoire pour renforcer ses espoirs de qualification sous la direction de l'entraîneur Gernot Rohr.

Déjà assuré de sa place dans le tournoi en Côte d'Ivoire, le Sénégal a affiché sa détermination dès la 4e minute, la frappe puissante d'Ackson manquant de peu le cadre. Les Lions de la Teranga ont déclenché une série d'assauts offensifs, testant la résilience de la défense béninoise, pour être démentis par la justesse ou les talents de gardien exceptionnels de Saturnin Allagbe, le gardien des Cheetahs.

C'est à la 44e minute que le Sénégal a ouvert le score. Le centre parfaitement placé de Sadio Mané a trouvé Jackson, dont la tête a été accueillie par un défi trop zélé d'Abdoulaye Seck. Le défenseur ne s'est pas trompé, trouvant le fond des filets et propulsant le Sénégal en tête. Cependant, la deuxième mi-

temps a vu un changement d'élan alors que les Sénégalais perdaient progressivement leur emprise sur le match, permettant au Bénin de capitaliser sur la situation.

À la 78e minute, Abdoul Rachid Moumini a décoché une frappe tonitruante qui s'est envolée dans la lucarne des filets, laissant Seny Dieng, le gardien sénégalais, impuissant. L'égalisation du Bénin leur a non seulement assuré un point précieux, mais a également marqué un exploit notable, car aucune équipe n'avait réussi à arracher des points aux champions d'Afrique dans ce groupe d'éliminatoires.

Avec la dernière journée à l'horizon, les espoirs de qualification du Bénin reposent désormais sur sa performance contre le Mozambique à l'Estádio da Machava.

Réactions d'après-match

«Les deux équipes ont fait preuve d'un football exceptionnel. Une équipe a mis en valeur les qualités du champion d'Afrique en titre, tandis que l'autre, notre équipe béninoise, a fait preuve de caractère en répondant au défi du Sénégal. Nous nous sommes renforcés tout au long du match.» Bien que notre équipe ait été dominée en première mi-temps, nous avons réussi à nous libérer et à imposer notre jeu en seconde période. La combativité de mon équipe m'a vraiment impressionné et nous devons continuer dans cette voie. - Gernot Rohr, sélectionneur du Bénin.

Ce soir, j'ai été témoin de développements intrigants par rapport à nos séances d'entraînement. Je suis extrêmement satisfait de la performance de mon équipe. Bien que nous n'ayons pas remporté le match, ce fut une rencontre bien disputée. Notre objectif était de gagner tous nos matchs de cette campagne de qualification, mais un but magnifique de l'adversaire nous en a empêchés. Je dois admettre que ce but m'a pris par surprise, c'est arrivé en un clin d'œil. - Aliou Cissé, sélectionneur du Sénégal.

Aichatou Sanogo





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous ne vous ferez pas des amis dans votre secteur d'activité, mais vous n'en aurez cure. Ce qui vous importera sera de démontrer vos compétences et de coiffer au poteau vos concurrents. Vous resterez aimable, mais personne ne sera dupe de vos ambitions.

À juste titre, vous ressentirez une certaine méfiance devant cette proposition financière qui semblera au premier abord très alléchante. Mercure en Gémeaux vous apportera son expertise pour dénouer cet imbroglio et vous sortir haut la main de ce guépier.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Devant un ras-le-bol professionnel grandissant, vous penserez de plus en plus à vous mettre en maladie pour éviter de tomber dans la déprime... En effet, ami Taureau, vous aurez la certitude de vous approcher de plus en plus du fameux burn-out !

Ami Taureau, durant la présence astrale du carré Vénus-Neptune, vous allez entretenir un rapport complexe vis-à-vis de l'argent... Vous ferez croire à vos interlocuteurs que vous disposez d'un petit pécule, alors, qu'en réalité, vos poches sont vides.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes terriblement motivé ! Toutefois, on vous fait des réflexions. La dispersion est la cause de remarques. Concentrez-vous sur des tâches. Elles vous aident à vous former. Une nouvelle méthode de travail arrive. Une équipe la présente dans une réunion.

Les frais continuent et ils sont importants ! L'achat d'une voiture continue de vous hanter ! Cela vous emballe ! Il n'y a aucune économie pour le moment. La journée est passée à rêver à des achats. Vous craquez sur des produits qui restent onéreux !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous avez l'esprit d'entreprise, avec votre imagination qui semble être décuplée, et votre générosité naturelle amplifiée elle aussi ! Vous parvenez à embarquer tous vos collaborateurs dans vos idées brillantes, qui se bousculent dans votre tête.

Grâce à votre grande créativité, vos idées pourraient s'avérer lucratives, pour le plus grand plaisir de tous, bien évidemment ! Mais attention toutefois aux excès, qui pourraient être importants. Freinez cet enthousiasme, qui est un peu débordant.



Lion (22 juillet - 23 août)

Cela ne sera ni la mauvaise volonté ni l'agressivité de vos collègues qui vous freineront dans votre activité. Vous resterez très professionnel, faisant en sorte de ne pas mêler émotions et boulot, ce qui contribuera à la qualité de vos prestations.

Délié les cordons de votre bourse, vous y serez tenté avec l'entrée de Mercure en Gémeaux. Mais un sursaut de la peur de manquer le lendemain vous freinera dans vos velléités d'achats. Vous applaudirez des deux mains en vous félicitant de votre retenue



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ami Vierge, aujourd'hui, votre vie professionnelle produira sur vous deux effets : le profit et la fierté ! Vous aurez les coudées franches pour mener à bien vos tâches. Sur ces deux points, vous afficherez une insolente réussite. Elle est méritée...

Économiser votre argent ne suffira pas ! Vous aurez la volonté et l'ambition de le capitaliser. Une activité inédite s'ajoutera à votre travail actuel. Côté sous, cela augmentera vos revenus au moins d'un tiers. Toujours bon à prendre, n'est-ce pas ?



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Les collaborations sont nombreuses. Un collègue peut remplacer un autre. Une désorganisation au sein de votre service sème la pagaille. La productivité peut baisser. La pression venant de la hiérarchie ne fléchit pas ! Vos chefs sont derrière vous !

Mercury en Gémeaux affole votre train de vie ! Vous dépensez à tout-va ! Les gadgets de la voiture et la décoration sont vos péchés mignons. Il faut tâcher de freiner ! Gardez de l'argent pour la fin du mois. Votre budget peut dépasser ce qui était prévu !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Avec l'aisance de dialogue que vous avez, les facilités dans votre travail s'en voient décuplées. Votre imagination parvient à trouver des brillantes idées, toutes plus réalisables les unes que les autres. Vous faites l'admiration de tous.

Vous pourriez avoir quelques élans trop importants de générosité. Votre enthousiasme est tel que vous avez un peu de mal à le canaliser ! Ne laissez pas cette exaltation prendre le pas sur la raison, de la prudence est tout de même souhaitable.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mercury facilitera la communication, la fluidité dans vos démarches et la simplicité de votre organisation. Vous disposerez d'armes solides pour conforter votre position et défendre vos projets. Vos initiatives commenceront à donner de bons résultats.

Vous serez doublement favorisé avec Jupiter et Pluton qui graviteront dans votre secteur II. Le premier veillera sur votre équilibre budgétaire avec une rentrée d'argent. Le second vous fera profiter de son expertise en orientant vos placements.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La magie jupitérienne conjuguée à l'énergie plutonienne vous permettra de jouer les vedettes dans votre service. Ami Capricorne, d'heureuses circonstances favoriseront une collaboration engageante aujourd'hui, fructueuse demain... Signez sans hésiter !

Ami Capricorne, votre réussite financière seront également soumis à la réussite de certains concours, examens ou à une possible formation. Commercialement, la clientèle sera de plus en plus nombreuse, les ventes augmenteront et vos pourcentages grimperont.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les activités sont harassantes. Vous travaillez d'arrache-pied pour finir une activité. Elle peut être liée à un contrat important. Votre entreprise connaît des changements. Vous pourriez changer de service plus vite que prévu. Des pourparlers sont en cours.

Face aux charges, vous êtes agacé. Il est difficile de lâcher prise. Vous pensez beaucoup à vos revenus. Des petites réparations sont probables dans votre maison. Vous n'êtes pas tellement inquiet pour votre trésorerie. Des dépenses peuvent être différées.



Poisson (19 février - 21 mars)

Imagination, créativité et capacités intellectuelles sont renforcées, décuplées, vous êtes au top niveau de la forme, dans votre travail ! Tous vos collègues s'accordent à reconnaître vos grandes aptitudes, mais vous savez garder votre humilité !

Toujours en verve de projets divers, certainement lucratifs, la réalisation est proche, ou est en passe de l'être, et apporte avec elle des bonnes nouvelles qui vous mettent en joie. Tout se passe comme prévu, aucune mauvaise surprise, c'est le principal !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23